

Compte Rendu Assemblée Générale du Comité Régional des Pêches Sportives de Bourgogne-Franche-Comté (CRPS Bourgogne-Franche-Comté)

L'assemblée générale s'est déroulée

Le samedi 2 mars à 14H45

Maison des Associations – 2 Rue des Corroyeurs

21000 DIJON

Décomptes des voix :	Eau douce	CD 21	2 voix
		CD 25	2 voix
		CD 58	2 voix
		CD 70	2 voix
		CD 71	8 voix
		CD 89	3 voix
		CD 90	1 voix

les Clubs adhérents du Comité Régional Bourgogne Franche Comté Eau douce et les membres licenciés se sont réunis en assemblée Générale

Se sont excusés : Bernard DENISOT – Jean Baptiste GASTIA voir ci-dessous ,

présence de Cyril WILLIAMS CD 70 et Huguette POINSIGNON CD 70

Appel des CD et Comité directeur

POINSIGNON J Claude	Commission Eau douce	Présent	CD 70
LELOUP Christian	Commission Eau douce	Absent excusé	CD 89
GRAVOUILLE Gérard	Commission Eau douce	Absent excusé	CD 89
KOUZMINA Pierre	Commission Eau douce	Présent	CD 58
CLAUSSE J Jacques	Commission Eau douce	Présent	CD 25
FAUCHER Angélique	Commission Eau douce	Présente	CD 58
GOYET Philippe	Commission Eau douce	Présent	CD 70
JACQUINOT Michel	Commission Eau douce	Présent	CD 71
NICOLLE Régis	Commission Eau douce	Présent	CD 21
SARRE Christian	Commission Eau douce	Présent	CD 71
THOMANN Bernard	Commission Eau douce	Absent excusé	CD 90

A) Compte rendu d'activité Eau douce par Jean Claude POINSIGNON :

Beaucoup de championnats pour l'eau douce :

- Pêche mixte et moulinet (Féminines , jeunes)
- Feeder (remplace le terme plombée)
- Carpe à la grande canne
- Handicapés
- Corporatif

Championnats régionaux :

Pêche Mixte					
	Zone A	CD		Zone B	CD
1er	LAGARDE Jerome	58	1er	POINSIGNON Didier	70
2^{ème}	BOURBON Julian	58	2^{ème}	WILLIAMS Cyrille	70
3^{ème}	PESSIN Thierry	21	3^{ème}	GABRIEL Jean Claude	90
Moulinet					
1er	COGNARD Jean François	58	1er	BRAZA Mathieu	90
2^{ème}	GRUBER Guillaume	58	2^{ème}	JACQUOT Daniel	25
3^{ème}	BORDEREAU Richard	21	3^{ème}	MIGUEL Ernest	25
Plombée					
1er	RAVELET Laurent	21	1er	GROSCLAUDE Cédric	70
2^{ème}	GUILLOT Laurent	21	2^{ème}	BECK Pierre	70
3^{ème}	CAMU ALBA Richard	21	3^{ème}	FINOCCHIARO J-Pierre	70
Masters					
1er	LAGARDE Jerome	58	1er	PERRIN Jean Marie	90
2^{ème}	GUILLOT Philippe	71	2^{ème}	GENLOT Lionel	90
3^{ème}	GAUFILLET Joel	89	3^{ème}	PERRIN Daniel	90
Vétérans					
1er	N.DIAYE Dominique	21	1er	LEPOINTE Christian	70
2^{ème}	BOULANGER Jean Louis	89	2^{ème}	PERRIN Denis	70
3^{ème}	GREPIER Roger	89	3^{ème}	FINOCCHIARO J Pierre	70
Carpes					
1er	GUERILLOT Philippe	71	1er	POINSIGNON Tony	70
2^{ème}	THIBAUT Christian	71	2^{ème}	POINSIGNON Thierry	70
3^{ème}	REMONT Ronald	71	3^{ème}	JACQUOT Daniel	25
Clubs					
1er	Club comp gaule Chalonnaise	71	1er	Aappma Sensas Gray	70
2^{ème}	Team Garbolino la Parfaite	71	2^{ème}	SPCB 90	90
3^{ème}	UPCSF Saint Florentin	89	3^{ème}	Sensas Pêche exot	90
Jeunes U15					

1^{er}	FLORES Leo	71			
2^{ème}	JOUHANNET Corentin	71			
3^{ème}	BEURNE Théo	71			
Jeunes U20					
1^{er}	CZERNIAK Théo	71			
Jeunes U25					
1^{er}	CZERNIAK Pierre Justin	71			

Championnats nationaux

Pêche Mixte :

Championnat de 3^{ème} division :

1^{er} DEMUS Olivier CD 89

2^{ème} CHAMPIN Gael CD 71

3^{ème} REVERET Christophe CD 71

En 1^{ère} division Mixte : TURPIN Julien CD 71 se maintient en 1^{ère} division

Handicapés : 1^{ère} Handicapés

3^{ème} Marc SZEJMAN CD 70

Corpo : 2^{ème} Corpo

1^{er} THOMAS Fabien CD71

Féminines : Coupe de France

3^{ème} CHAUVOT Séverine CD 71

Jeunes : Championnat de France

U15 3^{ème} JOUHANNET Corentin 71

9^{ème} Théo BEURNE CD 71

Masters : 3^{ème} division H

1^{er} CREUX Daniel CD 90

2^{ème} CHANLON Christian CD 71

3^{ème} BERTIN René CD 71

Vétérans : 3^{ème} division H

1^{er} STIMPFLING Alain CD 90

2^{ème} JACQUET Daniel CD 90

3^{ème} LHOSTE Jean Louis CD 71

2^{ème} division GHI

3^{ème} COLIN Dominique CD 71

1^{ère} division

1^{er} COLIN Dominique CD 71

Coupe de France V1

CHANLON Christian CD 71

BERTIN René CD 58

Coupe de France V2

GRANADOS Gérard CD 21

Moulinet : Championnat de CR ou 3^{ème} division :

1^{er} RABOLIN Nicolas CD25

2^{ème} BOULOT Frédéric CD 70

3^{ème} DERSE Lionel CD 90

Championnat de 2^{ème} division GHI :

2^{ème} BOURBON Julien CD 58

3^{ème} RABOLIN Nicolas CD 25

Championnat de 1^{ère} division

3^{ème} RABOLIN Nicolas CD 25

Plombée : Championnat de 3^{ème} division V

1^{er} BRETON Antoine CD 70

3^{ème} ROYER Gilles CD21

Championnat 2^{ème} division VW

1^{er} GIRARD Sébastien CD 58

2^{ème} BRETON Antoine CD 70

Championnat de France des Clubs Feeder

2^{ème} UDFP 21

3^{ème} Aappma Sensas Gray Arc 70

Championnats du monde

Féminines : Ce championnat se déroulait en Pologne à WROCLAW .

Séverine CHAUVEAU CD 71 était la seule qualifiée de notre région.

La France est championne du monde. Félicitations à Séverine.

									+2		
CD 90	2017	2	2	8	6	1	0	0	17	87	
	2018	2	4	5	8	1	0	0	18		87
									+1		
										449	462

C) COMPTE RENDU FINANCIER PAR le Trésorier adjoint Pierre KOUZMINA

Tout d'abord mes remerciements à Christian LELOUP pour la tenue des comptes .

Il ne sera pas là , pour présenter ceux-ci .

Sur le compte de l'eau douce il y a la somme de 4523,19 en banque sur compte LCL Joigny.

L'assemblée générale vote les comptes à l'unanimité et donne quitus au trésorier et au président.

BILAN FINANCIER CR Pêches Sportives Bourgogne Franche Comté - Année 2018

RECETTES	Eau douce		DEPENSES	Eau douce	
Cotisations et subventions :			Cotisations :		
Cotisation CR Carpe au CR (1€ par licence)			Cotisation CROS Bourgogne Franche-Comté		
Cotisation des CD au CR eau douce (50x8=400)	400.00		Frais réunions :	999,15	
Ristournes sur licences (FFPS au CR eau douce)	1251.32		Repas : 109.20 Déplacements : 889.95		
			Frais postaux - papeterie :	30,96	
Organisation des Championnats :			Organisation des Championnats :		
Subvention FFPS pour organisations nationales	1900.00		Subvention FFPS attribuée aux CD pour organisations nationales	1900.00	
Inscriptions Championnat des Clubs (14+6)x25	500.00		Inscriptions Championnat des Clubs (adressées à la FFPS)	500.00	
			Achats :	515.53	
			Médailles Championnats CR : 334.75 Coupes Critérium Zone B : 180.78		
TOTAL recettes 2018 :	4051.32		TOTAL dépenses 2018	3945.64	

BILAN 2018 CR eau douce	
Déficit	
Excédent	4051.32 – 3945.64 = 105.68

CR eau douce	
En caisse au 1 ^{er} janvier 2018	4417.51
En caisse au 31 décembre 2018	4523.19

Vérification CR eau douce: $4417.51 + 105.68 = 4523.19$

Budget Prévisionnel - CR Pêches Sportives Bourgogne Franche Comté - Année 2019

Eau douce

RECETTES	Eau douce		DEPENSES	Eau douce	
Cotisations et subventions :			Cotisations :		
Cotisation CR Carpe au CR (1€ par licence)			Cotisation CROS Bourgogne Franche-Comté		
Cotisation des CD au CR eau douce (50x8=400)	400.00		Frais réunions :	1200,	
Ristournes sur licences (FFPS au CR eau douce)	1251.32		Repas : 100, Déplacements : 1000,		
			Frais postaux - papeterie :	30,00	
Organisation des Championnats :			Organisation des Championnats :		
Subvention FFPS pour organisations nationales	500.		Subvention FFPS attribuée aux CD pour organisations nationales	500,	
Inscriptions Championnat des Clubs (17 +6) x30	690,		Inscriptions Championnat des Clubs (adressées à la FFPS)	690,	
			Achats :		
			Médailles Championnats CR : 334.75	334,75	
			Coupes Critérium Zone B : 180.78	86,57	
TOTAL recettes 2018 :	2841,32		TOTAL dépenses 2018		
	2841,32			2841,32	

A VALIDER LA COTISATION de 50, € par CD . A proposer à l'AG pour 2019 : L'AG valide la cotisation de 50,€ par CD à verser à Christian LELOUP

Afin de faire quelques économies, pour 2019 on devait commander 33 médailles
 - la Franche Comté désire
 commande médailles 9 or
 2 argent
 4 bronze soit 15 médailles

Commande d'étiquettes , au lieu de la gravure ,
 Zone A / on continue comme en 2018
 Zone B / pas de gravure mais achat de pastilles à coller

A l'essai pour un an , si satisfaisant 2019 , il n'y aura plus de gravure en 2020.

D'autre part le critérium du CR Franche Comté Zone B , engage une dépense de 180,€ à 200,€
Afin que les CD de la zone A ne soit pas lésés , la même dépense sera engagée pour les CD 21- 71- 58 et 89

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

D) Vérificateurs aux comptes : Nous avons déjà Pascal GARNIER , il serait bien d'en avoir un 2^{ème}.

Monsieur Cyril WILLIAMS du CD 70 se propose

Adopté à l'unanimité .

E) Précision pour les licences :

Concernant les corpos , le logiciel Heva n'est pas encore modifié et les renseignements ne seront pas encore pris en compte .

Pour l'instant c'est au pêcheur à se rapprocher de son Président de Club Corps.

F) Calendrier National

Il est pratiquement à jour , manque toujours :

Le lieu de la 2^{ème} GHI Moulinet , nous sommes concernés

La 2^{ème} GHI Masters et Vétérans est attribuée au CD 28 à Douy

G) Calendrier Régional : il est bien avancé reste à se concerter pour les diverses limitations en esches et amorce.

Calendrier 2019 des épreuves nationales et régionales disputées en BOURGOGNE (mise à jour 29/01/2019)

Organisations nationales 2019 concernant la Bourgogne :

(Prévues par le tableau de roulement des championnats)

3^{ème} division H Masters-Vétérans : 13 et 14 avril - SAINT FLORENTIN (89)

Organisé par le CD 89 dans le **Canal de Bourgogne**.

**Amorces : 12 litres Esches : 1 litre dont 0,5 fouillis et 0,5 vers de terre dans la
limite totale de 1 litre**

(Participants : 18 Masters et 18 Vétérans) le nombre vétérans pourrait passer à 15 si un forfait dans les restants ou descendants de cette catégorie.

Organisation des épreuves régionales Zone A (Bourgogne) 2019 :

1°) Clubs : 28 avril - TONNERRE (89)

Organisé par le CD 89 dans le **Canal de Bourgogne à Saint Florentin** .

Amorces : 12 litres **Esches : 1 litre dont 0,5 fouillis et 0,5 vers de terre dans la limite totale de 1 litre**

Participants : une vingtaine de clubs habituels) (Finale nationale les 15 et 16 juin)

Inscriptions :(30€) jusqu'au 1^{er} avril auprès de Christian LELOUP (formulaire FFPS).

2°) Masters-Vétérans : 20 et 21 juillet - BICHES (58)

Organisé par le CD 58 dans le **Canal du Nivernais**

Amorces : 12 litres **Esches : 1 litre dont 0,5 fouillis et 0,5 vers de terre dans la limite totale de 1 litre**

(Participants : tous les pêcheurs des CD 21, 58 71, 89 sur inscription.)

Inscriptions jusqu'au 1^{er} juillet auprès de Pascal GARNIER.

3°) Pêche Mixte : 14 et 15 septembre - MONTCHANIN (71)

Organisé par le CD 71 (36 pêcheurs) Etang de la Muette et Grand Etang

Amorces : 15 litres **Esches : 1,5 litre dont 0,5 fouillis et 0,5 vers de terre dans la limite totale de 1 litre**

(Participants : tous les pêcheurs qualifiés des CD 21, 58 71, 89.)

4°) Moulinet : 21 et 22 septembre - SAINT JEAN DE LOSNE (21) Commun zone A et B

Organisé en Saône par le CD 21.

Amorces : 17 litres **Esches : 1,5 litre dont 0,5 fouillis et 0,5 vers de terre dans la limite totale de 1 litre**

(Participants : tous les pêcheurs des CD 21, 25, 58, 70, 71, 89 et 90 sur inscription.)
(Regroupement Zone A Bourgogne et Zone B Franche Comté.)

Inscriptions jusqu'au 1^{er} septembre auprès de Régis NICOLLE.

5°) Feeder : 28 et 29 septembre - PANNECIERE (58) Commun Zone A et B

Qualificatif pour la 3^{ème} division V

(Participants : tous les pêcheurs des CD 21, 25, 58, 70, 71, 89 et 90 sur inscription.)
(Regroupement Zone A Bourgogne et Zone B Franche Comté.)

Amorces : 10 litres Esches :1,5 litres dont 0,5 vers de terre. Fouillis et vers de vase interdit. Vers de vase autorisés à l'hameçon uniquement.

Inscriptions jusqu'au 1^{er} septembre auprès de Pascal GARNIER.

6°) Qualificatif Coupe de France Carpe au Coup : 25 et 26 mai PARAY LE MONIAL (71)
Finale prévue les 31 août et 1^{er} septembre à

Organisé par le CD 71 au carpodrome de **Paray le Monial**. (Etang des Moines)

(Participants : tous les pêcheurs des CD 21, 58, 71 et 89 sur inscription.

Inscriptions (15€) jusqu'au 1^{er} mai auprès de Christian SARRE (formulaire FFPS).

7°) Sélection Carpe H : 15 et 16 juin PARAY LE MONIAL (71)

Organisé par le CD 71 au carpodrome de **Paray le Monial**. (Etang des Moines)

Amorce 6 litres Esches 2 litres dont 0,5 maxi vers de terre.

Epreuve qualificative pour le Championnat de France 2^{ème} division 2020

(Participants : tous les pêcheurs des CD 21, 58 71, 89 sur inscription.)

Inscriptions jusqu'au 1^{er} juin auprès de Christian SARRE (formulaire FFPS).

8°) Qualificatif Coupe de France Plombée :

En attente candidature (clubs du CR BFC)

Canne 4,60 - Amorce 12 litres - Esches totale 2,5 litres

Dont fouillis 0,5 - vers de terre 0,5 coupés ou non coupés

Finale prévue les 31 août et 1^{er} septembre - BOUCHEMAINE (49)

9°) Coupe de France Feeder + de 55 ans

26 et 27 octobre Lac du Bourdon à Saint Fargeau 89. Organisation CD 89

Inscription au plus tard le 1^{er} octobre 15, €

Canne 4,60 - Amorce 12 litres - Esches totale 2,5 litres

dont fouillis 0,5 - vers de terre 0,5 coupés ou non coupés

Nombre de places limitée

Organisation des épreuves régionales non officielles 2019 :

1°) Bourgogne Corps : cette épreuve est annulée pour 2019

2°) Régional Jeunes : samedi 22 juin - BAUDRIERES (71)

Organisé par le CD 71 (Etang de Philippe GUILLOT).

Ce championnat est ouvert à tous les Jeunes licenciés de Bourgogne Franche Comté.

Amorces : 8 litres Esches : $\frac{3}{4}$ litre sans fouillis

Inscriptions jusqu'au 1^{er} juin auprès de Christian SARRE

Organisation 3ème division nationale 2019 prises en charge par la Franche Comté :

3^{ème} division H Pêche Mixte : 22 et 23 juin - FERRIERE les Scey (Saône)

Organisé par le CD 70

Amorces : 17 litres Esches : 1,5 litre dont 0,5 fouillis et 0,5 vers de terre

Participants : **30 pêcheurs** - 27 pêcheurs si un seul forfait dans les restants et descendants .

Organisation des épreuves régionales Zone B (Franche Comté) 2019 :

1°) Clubs : 7 avril - Etupes en canal

Organisé par le CD 25 dans le Canal du Rhône au Rhin

Amorces : 12 litres Esches : 1 litre dont 0,5 fouillis et 0,5- vers de terre

Finale nationale les 15 et 16 juin

Inscriptions :(30€) jusqu'au 4 avril auprès de Jean Claude POINSIGNON.

2°) Qualificatif Coupe de France Carpe au Coup : 27 et 28 avril : Les Aieux

2 manches de 5h00- Voir règlement carpes

Esches : 1 litre dont maxi 0,5 vers de terre

Amorce 4 Litres

Finale prévue les 31 août et 1^{er} septembre à déterminer en attente candidature nationale

Participants : tous les pêcheurs des CD 25, 70 , 90 sur inscription.

Inscriptions (15€) jusqu'au 22 avril auprès de Jean Claude POINSIGNON

3°) Masters-Vétérans : jeudi 30 mai : lieu en attente

Organisé par le CD 90 dans le **Canal du Rhône au Rhin**

Amorces : **12 litres** Esches : 1 litre dont 0,5 fouillis et 0,5 vers de terre (à vérifier)

(Participants : tous les pêcheurs des CD 25, 70 et 90 sur inscription.)

Inscriptions jusqu'au 27 mai auprès de Jean Claude POINSIGNON

4°) Sélection Carpe H : 27 et 28 juillet : étang des Aieux 90

2 manches de 5h00 - Voir règlement carpes

Esches : 1 litre dont maxi 0,5 vers de terre

Amorce 4 Litres

Epreuve qualificative pour le Championnat de France 2^{ème} division 2020

Tous les pêcheurs des CD 25, 70 et 90 sur inscription.

Inscriptions jusqu'au 21 juillet auprès de Jean Claude POINSIGNON

5°) Pêche Mixte : 5 et 6 octobre CD 90 : lieu en attente : CD 90

Amorces : 15 litres Esches : 1 litre dont 1/2 fouillis et 1/2 vers de terre maxi.

Championnat à 18 pêcheurs . Décision prise du fait qu'il a été impossible en 2018 de compléter le championnat qui a eu lieu à 20.

Décision AG le 2 mars 2018.

Autres épreuves nationales 2019 organisées en Bourgogne :

2^{ème} division Corpo : 29 et 30 juin - MONTCHANIN (71) (Etangs)

2^{ème} division GHI Mixte : 24 et 25 août - MONTCHANIN (71) (Etangs)

H) Règlement FFPSED :

Vous allez avoir très rapidement les documents ci après à disposition sur le site.

- Pêche mixte y compris moulinet , bolognaise , anglaise, duo
- Carpe à la grande canne
- Feeder
- Corpo
- Truite aux appâts naturels

o **Arbitre Formateurs 45 bonnes réponses**

- **La qualité d'arbitre se perd par :**

o **Le non-renouvellement de la licence sportive**

o **Par une sanction disciplinaire**

o **Par le refus de suivre une séance de recyclage**

Fin de la charte

Comment la FFPSED va procéder pour la formation des Arbitres

- En principe nos anciens arbitres ne seront plus qualifiés pour être reconnus arbitres , dans le formulaire d'inscription ils devront mentionner le fait qu'ils étaient déjà arbitres.
- Il n'est plus question de spécialités sauf en ce qui concerne la Truite .
- Les dirigeants du comité directeur seront les premiers à passer l'examen en décembre .
Ensuite les Présidents de CR et les Présidents de CD présent à l'AG de l'eau douce en février devraient pouvoir le passer .
- Nous devrions pouvoir passer une première session pour la BFC fin février 2020 .
- Sensibiliser vos pêcheurs à passer l'examen. En décembre nous verrons comment nous allons nous organiser pour les stages

J) Réponses aux vœux

- Feeder : 3^{ème} division passage en 3 manches sur 3 jours : Accepté applicable en 2020
- Suppression des championnats à 45 : non retenu
- Clubs : ramener les clubs à 30 , impossible sauf si un week end de plus : non retenu
- Double qualification : refusé
- Pêche au moulinet : ne plus mettre de distance de pêche : statu quo sera revu dans deux ans .
- Classement des capots : statuts quo
- Pêche au moulinet : revenir aux 3^{ème} div : non retenu

Pêche de la carpe : Les vœux les plus importants

- pendu : non retenu
- Quantité de graines et d'amorces libre : non
- Interdiction des esches flottantes : vœu retenu
- Tapis de réception obligatoire pour les poissons qui ne peuvent être mis directement dans la bourriche.
- Compter les esturgeons : non
- Autorisation de prendre les poissons par les yeux : il n'en est pas question ,

- Organiser à dates fixes d'années en années : Quand il s'agit de plans d'eau privés , nous ne sommes pas maître des dates.
- Possibilité en dehors des grilles de faire un tirage intégral à partir de la 2^{ème} manche.
- Possibilité de faire des secteurs

E) Questions diverses :

- **Subvention CNDS** : le plan de formation de la FFPS n'étant pas en place, le CR ne présentera pas de dossier CNDS pour 2019.

Confirmation à réception des dossier CNDS .

- **Classement nouveau système** : Explication succinct du système .

Avec une application Jeunes et féminines pour cette année à titre d'essai .

- **Championnat Régional mixte Zone B** :

Ce championnat était prévu à 21 pêcheurs en 2018 .

Vue l'impossibilité de remplir ce championnat , je propose un championnat à **18 pêcheurs**

- **Assemblée générale du grand CR**

J'étais présent à l'AG du 4 novembre à Paris .

La prochaine AG de notre grande région aura lieu le 30 mars à Bourges .

J'ai prévu de m'y rendre.

- **Si on parlait un peu de nos moucheurs :**

Pour 2019 , la mouche est repartie à zéro , autrement dit les pêcheurs qui étaient en place dans l'ancienne Fédération ne nous concernent pas .

Un responsable national a pris les choses en main et a contacter les Clubs mouches.

Pour le 21 : Le groupement pêcheur sportif Beaunois . Monsieur David HENARD a adhéré

Pour le 58 : GPS Nièvre Morvan Lech Stanislas

Pour le 89 : Club mouche Ass pêcheurs sportifs de l'Yonne . Monsieur JM PLUJ .

Vous n'aurez pas à intervenir dans les licences , celles-ci seront faites par le responsable Mouche .

Par contre vous pourrez en voir l'évolution sur Héva.

L'assemblée générale du CR Bourgogne Franche Comté Eau douce se termine à 16H30

Le Président



Jean Claude POINSIGNON

La secrétaire



Angélique FAUCHER